

Réussir les projets de scolarisation grâce au partenariat entre l'Éducation Nationale et le secteur Médico-social

Les défis de l'école inclusive amènent les professionnels du secteur médico-social et de l'Éducation nationale à un travail de collaboration de plus en plus étroite. Dotés de cultures professionnelles différentes, les différents acteurs concernés expriment souvent de grandes difficultés pour travailler ensemble. Cette formation offre des clés de compréhension sur les identités professionnelles, ainsi qu'une réflexion sur les manières de lever les résistances pour faire partenariat, modalité indispensable pour la réussite des projets de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap.

Prérequis/Public

Aucun prérequis. Cette formation s'adresse aux professionnels qui occupent une poste qui implique une collaboration entre le médico-social et l'Éducation nationale.

Modalités d'organisation

Durée : 3 jours (21 heures)

Dates : Rezé : 6, 7 et 8 avril 2022

Angers : 10, 11 et 12 octobre 2022

Lieu : Rezé, Angers

Coût : 630 €

Objectifs

- Mieux travailler ensemble : se connaître pour se reconnaître.
- Favoriser la création d'une culture partagée entre les professionnels au service du projet de l'enfant.
- Appréhender la place de la famille dans le projet de scolarisation.

Contenu

- Différents acteurs et les établissements spécialisés du handicap. La loi 2005, l'inclusion, Rôle et fonction des interlocuteurs (ex : CAMPS, PAI, SESSAD).
- Repérer les besoins particuliers de ces jeunes enfants en fonction des grands types de handicap, origines et conséquences sur les capacités d'apprentissage, de communication, de socialisation : déficience intellectuelle, déficience motrice, déficience auditive, visuelle, handicaps cognitifs : TSA troubles du spectre autistique, TDI/TDH trouble de l'attention, hyperactivité, polyhandicap, les dys, maladies invalidantes).
- Adapter sa posture et son environnement à l'enfant porteur d'un handicap :
 - Organiser l'accueil, les règles de sécurité spécifiques.
 - Favoriser le bien-être et l'autonomie du jeune enfant (en fonction de son âge et de ses compétences et difficultés) : le matériel spécifique et sa posture.
 - Adapter sa communication (les supports et outils existants)
 - Organiser des activités adaptées.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques.
- Analyse de situations.

Modalités d'évaluation

- Évaluation préalable qui permet de recenser les attentes individuelles de chaque participant à la formation collective.
- Évaluation à chaud qui permet d'apprécier l'atteinte par les participants des objectifs de la formation.
- Évaluation à froid qui permet de mettre en lumière les points forts, les points d'amélioration et les apports de la formation pour les participants.

Contact

Secrétariat - 02 40 75 99 05 - formationcontinue@arifts.fr

Intervenant(e)(s)

Christelle Ibert est enseignante spécialisée et Patrice Galle est formateur en travail social.